RÉSEAU CANADIEN
POUR LA SANTÉ DE LA FAUNE

HISTOPLASMOSE

Autres noms : maladie de Cave ou Caver, poumon de spéléologue, fièvre de la vallée du fleuve Ohio ou du fleuve Mississippi, Histoplasma capsulatum

CAUSE

L'histoplasmose est une infection d'origine fongique qui affecte le plus souvent les poumons. Elle est causée par l'inhalation de spores microscopiques du fongus *Histoplasma capsulatum*. Ce fongus est présent dans de nombreuses régions du monde. Au Canada, l'histoplasmose est endémique au Québec, en Ontario et en Alberta. Au moins une épidémie a aussi été confirmée en Saskatchewan. On croit que le sol du Nouveau-Brunswick pourrait être infecté par le fongus compte tenu qu'un cas d'histoplasmose a été rapporté chez un chien dans cette province.

RISQUES POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

H. capsulatum a été identifié chez les humains et chez de nombreuses espèces d'animaux. À la fois les humains et les animaux, surtout les chiens et les chats, peuvent développer l'histoplasmose. On ne croit pas que la maladie puisse être transmise directement entre les animaux et les humains. Les cas asymptomatiques et aigus guérissent souvent sans traitement chez les humains et les animaux. Un traitement s'impose toutefois dans les cas aigus plus sévères et dans tous les cas de maladie chronique et disséminée. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ou encore immature ont un risque plus élevé de développer une histoplasmose sévère et disséminée, par exemple les nourrissons, les jeunes enfants, et les personnes âgées (particulièrement les personnes ayant des pathologies pulmonaires chroniques), les personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/SIDA) ou de cancer et les personnes qui reçoivent un traitement de chimiothérapie, de stéroïdothérapie à haute dose ou qui prennent des médicaments immunosuppresseurs.

TRANSMISSION

L'histoplasmose est transmise par l'inhalation de spores du fongus présentes dans des accumulations de guano de chauves-souris ou d'excréments d'oiseaux sur les sites de perchage ou sur des sols riches en azote en raison de leur contamination par de tels excréments. Bien que le fongus se développe plus facilement dans un environnement humide, on retrouve aussi des spores dans un sol sec ou dans des excréments séchés d'oiseaux ou de chauves-souris. L'histoplasmose n'est pas transmise directement entre les animaux et les humains. Dans de très rares cas, elle peut être transmise par un donneur d'organe infecté. On considère donc que la transmission environnementale est le principal mode de transmission. La majorité des cas observés chez les humains résultent de l'inhalation de spores du fongus après une manipulation quelconque du sol ou des excréments d'animaux infectés. Le risque d'exposition aux spores est très élevé dans les cavernes, les greniers et les autres endroits clos où on observe de grands rassemblements de chauves-souris ou d'oiseaux (surtout des poulets, pigeons, étourneaux et merles). Bien que les oiseaux et les chauves-souris puissent propager le fongus, on rapporte rarement des cas d'histoplasmose chez des individus de ces espèces vivant en liberté. Les épidémies d'histoplasmose sont plutôt rares; elles sont surtout causées par le déplacement d'excréments d'oiseaux ou de guano de chauves-souris dans le cadre d'activités de nettoyage, de construction, de démolition, de rénovation, de sablage, d'exploration de grottes ou de préparation du sol.

SIGNES CLINIQUES ET SYMPTÔMES

Compte tenu que l'inhalation de spores d'H. capsulatum représente la principale voie d'infection, l'histoplasmose affecte surtout les poumons. La maladie se manifeste de la même façon chez les humains et les animaux. On observe trois formes différentes de la maladie, à savoir asymptomatique, respiratoire (aiguë ou chronique) et disséminée. La **maladie asymptomatique** est la forme la plus couramment observée chez les humains. Dans les régions où la maladie est endémique, on obtient des tests cutanés positifs au fongus chez 80 % de la population en l'absence de diagnostic d'histoplasmose. La **maladie respiratoire** bénigne guérit parfois sans traitement. On observe parfois une maladie pulmonaire sévère qui nécessite un traitement. Dans les cas aigus, les signes et symptômes de type grippal suivants

HISTOPLASMOSIS

se manifestent entre 3 et 17 jours après l'infection : malaise généralisé, fièvre, douleurs thoraciques, toux sèche ou improductive, maux de tête, perte d'appétit, essoufflement, douleurs musculaires et articulaires, frissons et enrouement. La maladie chronique ressemble à la tuberculose. Elle peut s'aggraver au cours des mois ou années qui suivent ou lorsqu'une personne devient immuno-supprimée. L'**histoplasmose disséminée** est la forme la plus sévère et la plus rare de la maladie. Le fongus présent dans les poumons se propage alors à d'autres organes corporels. Cette maladie est potentiellement mortelle lorsque non traitée. Le traitement n'est malheureusement pas toujours efficace.

GESTION ET PRÉVENTION

Les accumulations d'excréments de chauves-souris et d'oiseaux doivent toujours être considérées comme une source potentielle d'H. capsulatum même dans les régions où la présence du fongus n'a pas été rapportée. Il faut éviter de remuer ce matériel ainsi que le sol contaminé. Il est fortement recommandé de porter un masque respiratoire N95 approuvé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), muni d'un filtre à particules à haute efficacité (HEPA) pouvant filtrer les particules d'une taille inférieure à deux microns (TC 84A-XXXX N95) lorsqu'on travaille dans des environnements où il y a un risque d'exposition aux spores d'H. capsulatum. L'enlèvement de grandes quantités d'excréments d'oiseaux ou de chauves-souris doit être fait par des professionnels. Ceux-ci doivent porter le type de masque respiratoire décrit plus haut. Il est recommandé d'asperger le matériel contaminé avec une solution d'eau de javel à 10 % avant de le ramasser pour réduire au maximum le soulèvement de poussière renfermant des spores du fongus. Il faut ensuite placer ce matériel dans des contenants ou sacs solides pouvant être scellés pour s'en débarrasser conformément aux directives et règlements en vigueur dans chaque province ou territoire. Il faut consulter immédiatement un médecin lors de l'apparition de symptômes d'histoplasmose après une exposition à des spores d'H. capsulatum pour être en mesure d'entreprendre un traitement avec des médicaments antifongiques le plutôt possible.

LECTURES SUGGÉRÉES

- **Centers for Disease Control and Prevention: Histoplasmosis.**
- **Fiche technique santé-sécurité : agents pathogènes**
- **Centre canadien d'hygiène et sécurité au travail – Fiche d'information sur l'histoplasmose**
- **CAs-tu des chauves-souris? Comment gérer les chauves-souris dans les bâtiments sur l'Île-du-Prince-Édouard (RCSF)**